



2006 - 2007

Le plan d'action régional  
d'Emploi-Québec

Région de Lanaudière

Services publics d'emploi



# Plan d'action régional 2006-2007

Région de Lanaudière

Adopté par le  
Conseil régional des partenaires  
du marché du travail  
de Lanaudière

Le 7 février 2006

## **Présentation**

Le plan d'action régional 2006-2007 est le document de planification stratégique d'Emploi-Québec. Il témoigne des efforts concertés du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière et du personnel d'Emploi-Québec.

Fort de la consultation publique de l'année dernière, le Conseil régional des partenaires du marché du travail maintient ses axes d'intervention liés aux orientations nationales, tout en procédant à une mise à jour de l'ensemble du document. Sur cette base, les centres locaux d'emploi élaboreront une offre de service contribuant de manière significative au développement de la main-d'œuvre et de l'emploi de la région de Lanaudière.

En 2006-2007, la venue de la nouvelle agence unifiée Emploi-Québec, née de la convergence entre la Sécurité du revenu et Emploi-Québec, apportera de nouveaux défis dans la mise en oeuvre d'un objectif commun de soutenir la participation au marché du travail du plus grand nombre possible de citoyens et de citoyennes.

Dans la réalisation d'une mission aussi complexe, le partenariat prend tout son sens. La contribution des partenaires du marché du travail, plus particulièrement des milieux patronaux, syndicaux, communautaires, de la formation et de l'économie, permettra de relever le défi et de mettre en oeuvre un plan d'action à l'image de la région de Lanaudière.

*Jacques Paré*

Directeur régional  
Emploi-Québec Lanaudière

*Miréille Lepage-Cyr*

Présidente du Conseil régional des partenaires  
du marché du travail de Lanaudière

## **La réalisation du plan d'action régional 2006-2007**

### **Membres du comité de planification du Conseil régional**

#### *Représentant le Conseil régional*

Heather Cregg, Syndicat de l'enseignement du Lanaudière  
Francine Lebeau, Commission scolaire des Samares  
Darllie Pierre-Louis, Buffet Accès Emploi EI  
Jean-M. Poirier, Cégep régional de Lanaudière  
Yves Raymond, Fédération des travailleurs du Québec  
Claude Rivest, Fédération de l'UPA de Lanaudière  
Denise Vandembroucke, la CLEF, Centre Lanaudière d'emploi pour femmes

#### *Représentant Emploi-Québec*

Annie Fortier, Direction du partenariat et de la planification  
Danielle Lemoine, Direction du soutien aux opérations  
Manon Lefebvre, Centre local d'emploi de Repentigny  
Michel Morneau, Direction régionale d'Emploi-Québec de Lanaudière  
Jocelyne St-André, Direction du partenariat et de la planification

### **Direction**

Jocelyne St-André, directrice du partenariat et de la planification

### **Coordination**

Annie Fortier, agente de recherche et de planification socioéconomique  
Direction du partenariat et de la planification

### **Collaboration**

Direction régionale d'Emploi-Québec Lanaudière

### **Collaboration spéciale**

Roger Pedneault, économiste régional, Direction du partenariat et de la planification

### **Soutien technique**

Monique Lasalle, agente de secrétariat, Direction du partenariat et de la planification

## **Table des matières**

1. La mission et le contexte national.....	5
2. Le marché du travail dans la région de Lanaudière.....	6
3. Des problématiques... aux résultats.....	10
4. Les ressources allouées.....	17
5. Les facteurs de contingence.....	18

### **Annexes**

Annexe 1 Répartition du Fonds de développement du marché du travail par centre local d'emploi.....	20
Annexe 2 Cibles de résultats par CLE.....	21
Annexe 3 Table métropolitaine de Montréal.....	23
Annexe 4 Liste des centres locaux d'emploi de la région de Lanaudière.....	24
Annexe 5 Liste des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière.....	27
Annexe 6 Liste des principaux partenaires.....	28
Annexe 7 Le marché du travail, région de Lanaudière.....	29

## **1. La mission et le contexte national**

L'exercice de planification 2006-2007 s'amorce dans un contexte bien particulier avec la création de la nouvelle agence Emploi-Québec intégrant la Sécurité du revenu et Emploi-Québec. La gestion unifiée des services d'emploi aux individus et aux entreprises et des services de solidarité sociale devrait permettre de tirer un meilleur parti des ressources disponibles pour l'intégration des prestataires de l'assistance-emploi et des personnes défavorisées sur le plan de l'employabilité en assurant un continuum de services orientés vers l'emploi.

La mission de contribuer à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre demeure. Les dysfonctionnements du marché du travail imposent des coûts économiques et sociaux élevés et constituent un frein au développement économique et social du Québec. Le défi central à relever est d'offrir à l'ensemble de la population et des entreprises du Québec des services publics d'emploi performants qui tiennent compte des nouvelles réalités du marché du travail.

Afin de satisfaire aux exigences du cadre de planification et d'imputabilité actuel, tout en s'inscrivant d'emblée dans le processus de mise en place de la nouvelle agence, le plan d'action régional s'appuie sur les dispositions de la Convention de performance et d'imputabilité d'Emploi-Québec. Il s'inscrit dans les orientations et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il prend aussi en compte le transfert de la responsabilité des mesures actives d'emploi convenu avec le gouvernement fédéral dans l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail. Le présent plan fonde ses orientations et ses stratégies sur une analyse rigoureuse des problématiques du marché du travail et des clientèles et sur une vision du marché du travail qui intègre les dimensions économique et sociale.

À partir des orientations du Conseil régional des partenaires du marché du travail, le plan d'action 2006-2007 présente l'ensemble des actions qu'Emploi-Québec Lanaudière compte mener pour concrétiser le plan gouvernemental pour l'emploi ainsi que le plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en lien avec les priorités du gouvernement et de la Commission des partenaires du marché du travail. Il vise à mobiliser les partenaires du marché du travail dans une action concertée pour la résolution des problèmes signalés.

## 2. Le marché du travail dans la région de Lanaudière<sup>1</sup>

La région de Lanaudière s'étend sur un territoire de 13 510 km<sup>2</sup>. Elle est située entre les Laurentides et la Mauricie et sa frontière sud côtoie celle de Laval et de Montréal. La région compte plus de 60 municipalités regroupées en six municipalités régionales de comté (MRC) dont la superficie et la population sont variables. On y retrouve aussi la communauté attikamek de Manawan au nord de la MRC de Matawinie.

La principale force de l'économie lanauoise est sans contredit sa diversité. Comme l'économie de Lanaudière est répartie dans plusieurs secteurs d'activité, la région peut plus facilement faire face aux soubresauts économiques d'un ou de quelques secteurs. Parmi les autres éléments favorables au développement économique de la région de Lanaudière, on retrouve notamment :

- la croissance démographique soutenue;
- la proximité d'un bassin important de main-d'œuvre et de consommateurs;
- la disponibilité de terrains à vocation résidentielle, commerciale et industrielle, à des prix compétitifs;
- l'accès à partir de plusieurs axes routiers;
- la volonté des intervenants du milieu à travailler ensemble.

### ***La population, la scolarité et le revenu***

La population lanauoise est généralement plus jeune que la population québécoise. En effet, la part de la population âgée de 0 à 14 ans est plus grande dans la région qu'au Québec et, inversement, la part de la population âgée de 65 ans et plus est plus élevée au Québec que dans la région. Les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sur la croissance démographique de la région révèlent un recul significatif du poids des jeunes de moins de 14 ans d'ici 2026. Quant au poids de la population de 55 ans et plus, il ne cesse de progresser. On assiste au vieillissement de la population.

Le niveau de scolarité de la population s'est amélioré de 1996 à 2001. Les cohortes d'âges plus jeunes sont plus scolarisées que les cohortes plus âgées au Québec et dans la région. Pour ce qui est des jeunes femmes, elles sont habituellement plus scolarisées que les jeunes hommes. Toutefois, la population lanauoise est généralement moins scolarisée que la population québécoise. En 2001, la proportion de la population qui avait 13 ans et moins de scolarité, sans diplôme ni certificat, était plus grande dans la région qu'au Québec. Parallèlement, la proportion de la population québécoise avec un diplôme universitaire était nettement plus élevée que la proportion régionale.

Le revenu moyen des ménages a augmenté au Québec et dans la région au cours des dernières années. En 2001, les revenus moyens des ménages québécois et régionaux étaient respectivement de 49 998 \$ et 51 024 \$. Dans les MRC de la région, des écarts importants persistent en ce qui concerne les revenus moyens des ménages.

---

1. Ce chapitre est en partie tiré du document *Le Marché du travail, région de Lanaudière*, janvier 2005.

### ***Le marché du travail***

La région de Lanaudière connaît une forte croissance de son nombre de personnes occupées. Depuis plusieurs années, toutes proportions gardées, le nombre de personnes occupées tend généralement à augmenter plus fortement dans la région qu'au Québec. Depuis la fin des années 1990, le taux de chômage demeure faible. Quant aux taux d'activité et d'emploi de la région, ils sont parmi les plus élevés des régions du Québec. En 2004, le taux d'activité régional oscillait autour de 68 % et le taux d'emploi était d'environ 63 %. Selon nos prévisions, cette bonne performance devrait se poursuivre, d'ici 2009.

Même si l'évolution des indicateurs des MRC suit généralement la même tendance que celle de la région, des disparités importantes demeurent entre les MRC.

Malgré une amélioration marquée des taux d'activité et d'emploi des femmes au cours des dernières années, des écarts persistent toujours avec ceux des hommes. L'examen par groupe d'âge démontre aussi que les taux d'activité les plus bas se retrouvent chez la population âgée de 15 à 24 ans et de 55 à 64 ans.

De plus, les données du recensement de 2001 de Statistique Canada démontrent que plus de 40 % des personnes occupées qui résidaient dans la région travaillaient à l'extérieur de la région.

### ***Les secteurs d'activité économique***

De 1994 à 2004, la région de Lanaudière a connu une croissance annuelle moyenne de 3,1 % de son nombre de personnes occupées. Toutes proportions gardées, la hausse régionale est nettement plus élevée que celle du Québec. De 2005 à 2009, le scénario de prévisions anticipe une croissance annuelle moyenne de 1,7 % du nombre de personnes occupées, pour la région de Lanaudière. Au niveau sectoriel, ces prévisions se traduisent très différemment selon les secteurs.

Dans la branche du primaire, le secteur de l'agriculture est celui qui occupe le plus de personnes dans la région. Au cours des dernières années, ce secteur a assisté à une diminution du nombre de fermes et à un accroissement de leur taille. Parallèlement, le secteur s'est modernisé avec l'utilisation de plus en plus répandue de nouvelles technologies. Quant au secteur de la forêt, il est concentré dans la MRC de Matawinie et son nombre de personnes occupées a évolué en dents de scie de 1994 à 2004. Au cours des prochaines années, il faudra surveiller de près l'effet régional de l'adoption de la loi 71<sup>2</sup> sur le niveau d'emploi dans le secteur de la forêt. Pour la branche du primaire, les prévisions d'emploi pour la période de 2005 à 2009 sont à l'image de la tendance passée. On assistera à une relative stabilité du nombre de personnes occupées.

---

<sup>2</sup> Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives en matière forestière.

La branche du secondaire se subdivise principalement en deux grands secteurs : la fabrication et la construction. Au cours des dix dernières années, la fabrication a connu une croissance annuelle moyenne de son nombre de personnes occupées légèrement inférieure à celle de la moyenne régionale. Au niveau de l'emploi, c'est en 2003 que la fabrication a atteint son sommet régional pour descendre légèrement en 2004. De 2005 à 2009, cette croissance devrait osciller autour de 0,9 % annuellement. Cette évolution se traduira différemment selon les secteurs d'activité économique concernés. Pour ce qui est de la croissance du nombre de personnes occupées, les secteurs des aliments, des boissons, du caoutchouc, du plastique, de la machinerie ainsi que des produits informatiques et électroniques devraient connaître les plus fortes hausses, au cours de cette période.

La bonne santé de l'économie en général, les faibles taux d'intérêt, le nombre élevé d'investissements réalisés pour l'agrandissement d'entreprises existantes et pour l'implantation de nouvelles entreprises, ainsi qu'une demande résidentielle relativement importante ont permis au secteur de la construction d'atteindre, en 2004, un nombre de personnes occupées record dans Lanaudière. Pour notre période de prévisions, le secteur de la construction devrait afficher une légère baisse de son nombre de personnes occupées dans la région.

Les activités de la branche du tertiaire sont liées aux services. C'est dans un contexte régional de croissance de la population et d'augmentation considérable du nombre de nouvelles entreprises que la branche du tertiaire a évolué au cours des dernières années. Pour les prochaines années, l'augmentation de la population, conjuguée à la bonne santé de l'économie régionale, devrait permettre à la branche du tertiaire de poursuivre la croissance de son nombre de personnes occupées. Cette hausse devrait être similaire à celle de l'économie lanauoise de 2005 à 2009. Les secteurs du commerce, des services professionnels, des services aux entreprises, des soins de santé, de l'information, de la culture, des loisirs et de la restauration connaîtront les croissances les plus fortes au cours de cette période.

### ***Les problématiques du marché du travail***

La mondialisation des marchés et l'accroissement de la concurrence ont forcé, et forcent encore aujourd'hui, les entreprises lanauoises désireuses de survivre et de poursuivre leur croissance, à explorer de nouveaux marchés, à accroître leur productivité et à améliorer leur organisation du travail. De plus, le vieillissement de la main-d'œuvre apporte des modifications considérables dans la demande de plusieurs produits et services.

L'amélioration technologique et l'adoption de nouvelles formes d'organisation du travail sont souvent les moyens utilisés afin d'accroître la productivité des entreprises et, ainsi, renforcer leur compétitivité face aux entreprises étrangères. Ces changements créent des pressions intenses sur les façons de faire des gestionnaires. Ils doivent faire plus et mieux, si possible avec moins. Pour y parvenir, les dirigeants doivent adapter leur gestion à cette nouvelle réalité. Cette adaptation nécessite chez les gestionnaires et les travailleurs une solide formation de base et l'acquisition de nouvelles compétences. La formation continue devient donc l'affaire de tous les travailleurs et travailleuses des entreprises.

De plus, dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, les dirigeants d'entreprises devront faire preuve d'ingéniosité afin de recruter et de maintenir la main-d'œuvre en emploi. Les conditions de travail, la conciliation travail-famille ou les exigences à l'embauche sont notamment des éléments qui devront être considérés par les gestionnaires.

Dans un marché du travail où le changement est ce qu'il y a de plus stable, la main-d'œuvre désireuse d'accéder au marché du travail se doit d'être qualifiée et informée des emplois disponibles sur le marché du travail. Le manque de qualification peut limiter l'accès à l'emploi, entraîner un chômage plus ou moins prolongé, affecter le maintien en emploi, réduire la capacité d'adaptation et limiter la progression de carrière. De plus, la non-reconnaissance d'une formation acquise à l'extérieur du pays, les préjugés, la carence de certaines compétences dites « sociales », le manque d'expérience ou le peu de mobilité sont autant d'éléments pouvant freiner l'intégration en emploi.

Le chapitre suivant reprendra quelques-uns des éléments de problématique retenus lors de la consultation, en lien avec chacune des orientations nationales.

### 3. Des problématiques... aux résultats

Le présent chapitre expose l'essentiel de la planification régionale à partir des trois orientations stratégiques nationales. Ces orientations ont d'abord été adoptées par la Commission des partenaires du marché du travail en décembre 2004, puis maintenues par résolution le 9 décembre 2005. À la lumière de l'analyse du marché du travail, des consultations régionales de 2004 et du contexte national et régional actuel, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière propose des stratégies s'appuyant sur les forces de la région pour contribuer à l'amélioration du marché du travail.

#### **Orientation 1**

***Favoriser la participation au marché du travail ainsi que l'emploi du plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois.***

#### **■ La participation au marché du travail : problématiques et possibilités**

La participation au marché du travail du plus grand nombre possible de personnes représente un défi de taille pour Emploi-Québec. L'analyse du marché du travail de la région de Lanaudière<sup>3</sup> a permis d'établir une vision commune du marché du travail lanauois. Les partenaires ont ensuite convenu de retenir les possibilités et les éléments de problématique suivants:

- Le marché du travail de la grande région de Montréal est accessible.
- La région de Lanaudière démontre une grande diversité économique.
- Des postes sont disponibles dans la région en lien avec l'expansion ou le remplacement.
- Certains chercheurs d'emploi manquent d'expérience de travail.
- Plusieurs employeurs et chercheurs d'emploi ont une connaissance limitée du marché du travail.
- Les exigences des employeurs à l'égard des postes à pourvoir sont parfois élevées par rapport aux conditions de travail offertes.
- La mobilité de la main-d'œuvre est rendue difficile à cause du vaste territoire et de la problématique régionale de transport.
- Les personnes à risque de chômage manquent souvent de formation: situation d'analphabétisme, manque de formation de base et de formation professionnelle.
- La persévérance scolaire et la lutte au décrochage demeurent d'une importance capitale dans la région.
- En plus de leur problème de scolarité souvent non reconnue, les personnes immigrantes vivent de nombreux obstacles à l'intégration, dont une méconnaissance du marché du travail et la présence de préjugés chez certains employeurs potentiels.

---

<sup>3</sup> *Le Marché du travail, région de Lanaudière, janvier 2005.*

- Les liens entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation professionnelle doivent continuer de se développer.
- L'intégration au travail des personnes handicapées pose des problèmes particuliers : préjugés, faible scolarité, méconnaissance du marché du travail.
- L'isolement social, les problèmes personnels multiples et les compétences sociales déficientes créent une situation complexe pour les personnes éloignées du marché du travail.
- Le manque d'expérience de travail, la désuétude des expériences et la concentration professionnelle, particulièrement chez les femmes, les jeunes et les personnes de 45 ans et plus, posent des problèmes d'entrée et de maintien sur le marché du travail.
- Pour les prestataires de la sécurité du revenu de Lanaudière, la durée cumulative à l'aide de dernier recours est plus longue dans la région que dans l'ensemble du Québec.

### ■ La participation au marché du travail : le réemploi

Lors de la consultation, les partenaires ont abordé plusieurs préoccupations autour de la problématique d'insertion en emploi. Une intervention rapide et ciblée est nécessaire pour raccourcir la durée de chômage des chercheurs d'emploi. Emploi-Québec dispose de plusieurs outils intéressants pour soutenir l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et aider les chercheurs d'emploi vivant des obstacles légers à l'emploi :

- Les services en ligne : service d'information sur le marché du travail et service de placement.
- Les mesures et les services : l'information sur le marché du travail et les salles multiservices, les activités d'aide à l'emploi, les services d'aide à l'emploi et le supplément de retour au travail.

Axes d'intervention	Stratégies
Optimiser la contribution de l'information sur le marché du travail et des services de placement dans la démarche d'insertion des chômeurs dans les postes vacants.	Poursuivre le développement et la diffusion de l'information régionale et locale sur le marché du travail. Promouvoir les services en ligne auprès des partenaires, des chercheurs d'emploi et des employeurs de Lanaudière.
Soutenir l'intégration rapide de la main-d'œuvre sans emploi dans les occupations disponibles ou en demande actuellement.	Optimiser l'utilisation des mesures et des services: Activités d'aide à l'emploi, Services d'aide à l'emploi et Supplément de retour au travail. Améliorer la référence des prestataires dont les compétences correspondent aux emplois en demande actuellement par la poursuite des activités de partenariat avec Service Canada et la mise en œuvre de l'agence unifiée.

## ■ La participation au marché du travail : le développement de l'employabilité

L'exclusion est une problématique complexe et à multiples facettes. Dans ce contexte, le développement de l'employabilité des personnes qui vivent des obstacles importants à l'emploi représente un défi de taille pour Emploi-Québec Lanaudière. L'importance du partenariat avec les intervenants et les employeurs pour relever ce défi a été clairement démontrée.

L'ensemble des partenaires ont aussi convenu que, face aux problèmes recensés, l'innovation, la souplesse ainsi que l'accompagnement devront être au rendez-vous dans la mise en œuvre de l'ensemble des mesures et des services offerts à la clientèle :

- Les mesures de longue durée : Mesure de formation, Insertion sociale, Projets de préparation à l'emploi, Subventions salariales, Contrats d'intégration au travail et Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi.
- La mesure Soutien au travail autonome permettra aussi d'aider les personnes présentant un profil d'entrepreneur à développer leur projet d'entreprise.
- En lien avec les stratégies nationales d'Emploi-Québec<sup>4</sup>, les clientèles présentant des problématiques distinctives sur le plan de l'intégration à l'emploi feront aussi l'objet d'une attention particulière lors de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures et des services.

Axes d'intervention	Stratégies
Enrichir l'offre de services aux chômeurs de longue durée ou à risque de le devenir afin de les aider dans leur démarche vers l'emploi.	Maximiser la complémentarité des mesures et des services dans le développement d'un continuum d'intervention: Mesure de formation, Insertion sociale, Projets de préparation à l'emploi, Subventions salariales, Contrats d'intégration au travail, Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi et Soutien au travail autonome.  Mettre à jour le plan d'action et poursuivre les activités à l'intérieur de la Stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus.  Accentuer l'accompagnement des clientèles éloignées du marché du travail dans leur cheminement vers une intégration durable en emploi.
Favoriser l'élargissement des choix professionnels en lien avec les besoins du marché du travail.	Promouvoir l'information sur le marché du travail auprès des intervenants du milieu de l'éducation et des organismes travaillant à l'intégration en emploi des clientèles spécifiques.  Soutenir l'intégration en emploi des personnes immigrantes en collaborant aux initiatives des ministères concernés.  Collaborer à la mise en place de l'entente spécifique en condition féminine prévue par la Conférence régionale des élus de Lanaudière.

<sup>4</sup> Stratégie à l'égard de la main-d'œuvre féminine, stratégie à l'égard des personnes handicapées, stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus.

■ La participation au marché du travail : principaux résultats attendus\*

**L'accès aux services \*\***

Nombre de vacances signalées au Service national de placement	18 633
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	12 324
Nombre de nouveaux participants de l'assurance-emploi	6 827
Nombre de nouveaux participants prestataires de l'assistance-emploi	4 302
Nombre de nouveaux participants personnes immigrantes	369
Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 577

**Les retours en emploi \*\***

Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	6 871
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi	2 644
Nombre de prestataires de l'assistance-emploi en emploi	2 079

**Le taux d'emploi \*\***

Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	48,7 %
--	--------

\* Cibles préliminaires 2006-2007, note de janvier 2006.

\*\* Afin d'alléger le texte, les libellés ont été simplifiés. L'annexe 2 présente l'ensemble des indicateurs dans leur forme officielle.

## Orientation 2

**Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux.**

### ■ L'amélioration de la situation des entreprises : problématiques et possibilités

L'analyse du marché du travail de la région de Lanaudière<sup>5</sup> a permis aux principaux partenaires régionaux de dégager une vision commune de la dynamique du développement régional lanauois. Les principales problématiques du marché du travail de la région ainsi que les possibilités de développement ont été présentées lors des consultations. Cette orientation s'adressant particulièrement aux entreprises, les partenaires ont retenu les éléments suivants :

- ⊕ La région de Lanaudière bénéficie d'une grande diversité économique et d'une situation géographique avantageuse.
- ⊕ Des postes sont disponibles en lien avec l'expansion et le remplacement.
- ⊕ Des difficultés de recrutement sont aussi mentionnées par certains employeurs.
- ⊕ La croissance de la population se poursuit, bien que de façon plus modeste.
- ⊕ Le vieillissement de la population et de la main-d'œuvre pose un défi d'adaptation.
- ⊕ Le marché du travail de la grande région de Montréal continue d'évoluer, notamment avec les grappes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).
- ⊕ Le navettage vers Montréal pose un défi aux employeurs de la région : attirer et retenir la main-d'œuvre disponible.
- ⊕ La région poursuit le développement de ses créneaux d'excellence:
  - région leader : structures complexes et composantes métalliques;
  - région associée : meubles de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformations ainsi que transformation agroalimentaire;
  - créneau en émergence : valorisation des plantes et biotechnologie végétale;
  - créneau d'avenir : gestion décentralisée de l'eau potable et des eaux usées.
- ⊕ Les entreprises de la région vivent les conséquences de la mondialisation:
  - l'adaptation aux changements de marché, technologiques et organisationnels, présente un important défi pour les entreprises;
  - l'absence ou le manque de planification stratégique ressort, particulièrement chez les PME;
  - l'amélioration de la productivité est au cœur des préoccupations des gestionnaires d'entreprise;
  - les besoins de formation en gestion sont accentués par la complexité des effets de la mondialisation;
  - plusieurs travailleurs manquent de formation pour faire face aux changements: situation d'analphabétisme, manque de formation de base, de formation professionnelle et continue.

---

<sup>5</sup> Le Marché du travail, région de Lanaudière, janvier 2005.

- ✦ Les exigences des employeurs à l'égard des postes à pourvoir sont parfois élevées par rapport aux conditions de travail offertes.
- ✦ La conciliation famille-travail devient une préoccupation importante dans la gestion des ressources humaines.

## ■ L'amélioration de la situation des entreprises : l'intervention

L'arrimage du développement économique et du développement de l'emploi est au cœur des préoccupations d'Emploi-Québec et de ses partenaires. La situation des entreprises de la région face à la mondialisation et aux nombreux changements qui en découlent pose le défi d'une intervention axée sur le développement durable. Le rôle d'Emploi-Québec auprès des entreprises est centré sur la gestion des ressources humaines. La sensibilisation des employeurs à l'évolution du marché du travail et à ses conséquences sur la gestion et le développement des entreprises est essentielle. Pour ce faire, il est nécessaire de s'appuyer sur un partenariat actif entre les divers intervenants de l'économie et de l'emploi.

Les outils dont dispose Emploi-Québec pour intervenir auprès des entreprises sont :

- l'information sur le marché du travail;
- les mesures et les services : Concertation pour l'emploi, Mesure de formation volet entreprise, Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Axe d'intervention	Stratégies
Renforcer la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, par le développement d'une culture axée sur une vision stratégique et proactive.	<p>Maximiser l'utilisation des mesures et des services : Concertation pour l'emploi, Mesure de formation volet entreprise, Programme d'apprentissage en milieu de travail.</p> <p>Consolider et développer l'offre de formations qualifiantes et transférables pour les travailleurs en emploi.</p> <p>Informer les gestionnaires d'entreprise sur le marché du travail: bassin de main-d'œuvre, conditions de travail, besoins de formation, conciliation famille-travail.</p> <p>Contribuer à la concertation des partenaires et des gestionnaires d'entreprise en lien avec le marché du travail et l'adaptation aux changements.</p> <p>Soutenir l'acquisition et le développement de compétences ainsi que l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines.</p>

■ **L'amélioration de la situation des entreprises : les résultats attendus\***

<b>L'accès aux services **</b>	
Nombre d'entreprises nouvellement aidées	211
Nombre de nouvelles ententes de qualification (programme d'apprentissage en milieu de travail)	169

\* Cibles préliminaires 2006-2007, note du 20 décembre 2005.

\*\* Afin d'alléger le texte, les libellés ont été simplifiés. L'annexe 2 présente l'ensemble des indicateurs dans leur forme officielle.

**Orientation 3**

***Améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens.***

Cette orientation vise l'efficacité des interventions d'Emploi-Québec dans le contexte d'une gestion par résultats, décentralisée et en partenariat. Elle soutient la mise en œuvre d'une offre de service répondant le mieux possible et au meilleur coût aux besoins de l'ensemble de la clientèle de chacun des centres locaux d'emploi de la région.

Pour ce faire, le partenariat est une valeur fondamentale pour Emploi-Québec. La concertation renforce l'engagement des acteurs locaux et régionaux dans la recherche de solutions originales pour affronter les défis du marché du travail. Le réseau des centres locaux d'emploi, décentralisé et près du citoyen, l'engagement du personnel ainsi que la volonté de développer une approche intégrée rendent possibles des actions novatrices qui, autrement, seraient difficiles à réaliser.

La concertation sur le marché du travail s'exprime aussi par le travail des membres du conseil régional. Ces partenaires privilégiés sont étroitement associés aux réflexions sur l'amélioration des services et la mise en œuvre des axes d'intervention retenus dans ce plan d'action régional.

<b>Axe d'intervention</b>	<b>Stratégies</b>
Mobiliser et soutenir l'organisation dans la réalisation de l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte des résultats.	Assurer la formation continue et l'accompagnement du personnel.  Analyser régulièrement la situation régionale en fonction des attentes qualitatives et des résultats quantitatifs et budgétaires.  Soutenir la gestion du changement vers la nouvelle agence unifiée.

## 4. Les ressources allouées

### 4.1 Les ressources humaines

Emploi-Québec Lanaudière compte sept centres locaux d'emploi (CLE) pour offrir ses services aux individus et aux entreprises des six municipalités régionales de comté (MRC) de son territoire. Le bureau régional, par ses fonctions de développement de l'information sur le marché du travail, de planification, de coordination, de supervision et de contrôle, soutient les centres locaux de la région. En 2005-2006, près de deux cent personnes composent l'équipe unifiée d'Emploi-Québec Lanaudière dont une centaine sont dédiées aux services publics d'emploi<sup>6</sup>.

### 4.2 Le Fonds de développement du marché du travail

Les budgets, ainsi que les cibles de résultats, sont répartis entre les centres locaux selon le modèle approuvé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière<sup>7</sup>. À partir des budgets alloués et des cibles, chacun des centres locaux est en mesure d'organiser l'intervention sur le marché du travail de son territoire.

Le budget régional du Fonds de développement du marché du travail est présenté par sources (le Compte de l'assurance-emploi et le Fonds du Québec) et exprimé en milliers. L'hypothèse ci-après est basée sur le budget d'intervention initial d'Emploi-Québec pour l'exercice 2005-2006. Lors de la confirmation du budget régional 2006-2007, des modifications pourront être apportées.

	Compte de l'assurance-emploi	Fonds du Québec	Total
Budget initial *	23,7 M\$	5,6 M\$	29,3 M\$
Budget régional non réparti	2,6 M\$	1,2 M\$	3,8 M\$
Solde réparti par CLE	21,1 M\$	4,4 M\$	25,5 M\$

\*Hypothèse : Budget initial 2006-2007 = initial 2005-2006.

Notes :

- ⇒ Mémoire Comité exécutif - Répartition intervention.
- ⇒ Après soustraction de 175,6 \$ au Compte de l'assurance-emploi : contribution de Lanaudière à la Table métropolitaine 2005-2006.
- ⇒ Budget Contrat d'intégration au travail (CIT) de 838,4 \$ du Fonds du Québec inclus.

<sup>6</sup> Pour l'ensemble des services publics d'emploi de Lanaudière, l'effectif autorisé est de 99 équivalents temps complet (ETC) selon la répartition des effectifs d'Emploi-Québec du 28 avril 2005.

<sup>7</sup> Consulter l'annexe 1 pour la répartition du fonds de développement du marché du travail par CLE et l'annexe 2 pour la répartition des cibles de résultats.

## **5. Les facteurs de contingence**

En 2006-2007, plusieurs éléments déterminants sont encore inconnus. La mise en œuvre de la nouvelle agence unifiée pose un défi de taille à l'égard du développement des services publics d'emploi. La nouvelle organisation est à construire dans le but de mettre en commun les ressources dans un continuum de services orientés vers l'emploi. Dans ce contexte de changement, le maintien et le développement des services à la clientèle demeurent une priorité incontestable.

La démarche d'élaboration du plan d'action régional 2006-2007 prend place dans ce contexte et a pour but de contribuer à la continuité des services. Comme les données de l'année 2005-2006 sont utilisées en ce qui a trait au budget, aux cibles de résultats et aux effectifs autorisés, une certaine réserve est de mise.

D'abord, le budget 2006-2007 en provenance du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) n'est pas connu au moment de cette planification. Des modifications au budget par rapport à l'an dernier influenceraient la mise en œuvre des stratégies retenues.

De plus, les cibles de résultats liées aux indicateurs sont établies de façon préliminaire et seront révisées en septembre 2006.

Enfin, au moment de l'adoption du plan d'action régional, l'effectif autorisé demeure à confirmer. Une variation des ressources humaines pourrait entraîner des changements dans les façons de faire et affecter l'atteinte des résultats.

# ANNEXES



## ANNEXE 1

### Répartition du Fonds de développement du marché du travail par centre local d'emploi

Le tableau suivant présente la répartition entre les CLE des deux sources du Fonds de développement du marché du travail. Les montants sont exprimés en milliers.

CLE	BUDGET INITIAL <sup>1</sup> (hypothèse de travail)			
	COMPTE DE L'ASSURANCE- EMPLOI <sup>2</sup>	FONDS DU QUÉBEC	TOTAL	POIDS RELATIF 2006-2007
Berthierville	2 382,5 \$	660,0 \$	3 042,5 \$	11,92 %
Joliette	3 347,1 \$	856,7 \$	4 203,8 \$	16,47 %
Repentigny	4 336,9 \$	686,2 \$	5 023,1 \$	19,68 %
Rawdon	1 738,4 \$	533,2 \$	2 271,6 \$	8,9 %
Saint-Jean-de-Matha	1 349,4 \$	284,1 \$	1 633,5 \$	6,4 %
Sainte-Julienne	2 877,2 \$	550,7 \$	3 427,9 \$	13,43 %
Terrebonne	5 121,7 \$	799,9 \$	5 921,6 \$	23,20 %

\* La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

1. Hypothèse régionale, solde réparti par CLE (25,5 M\$).
2. Répartition par CLE du compte de l'assurance-emploi: différence entre budget total réparti au poids relatif et budget du Fonds du Québec selon la part relative historique des dépenses du Fonds du Québec.

## ANNEXE 2

### Cibles de résultats par CLE

#### Cibles initiales 2006-2007 par centre local d'emploi

	<b>Lanaudière</b>	Berthierville	Joliette	Rawdon	Repentigny	Saint-Jean-de-Matha	Sainte-Julienne	Terrebonne
	Poids relatif du CLE 2006-2007	11,92%	16,47%	8,90%	19,68%	6,40%	13,43%	23,20%
<b>La participation au marché du travail</b>								
12. Nombre de vacances signalées au Service national de placement	18 633							
6. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	12 324	1 469	2 030	1 097	2 425	789	1 655	2 859
15. Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	6 871	819	1132	611	1352	440	923	1594
18. Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	48,70%							
13. Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%
7. Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 577	188	260	140	310	101	212	366
<i>Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, personnes immigrantes</i>	369							
<i>Taux d'emploi des personnes immigrantes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec</i>	40,4%							

Source: Cibles initiales révisées 2006-2007, envoi de janvier 2006.

Les indicateurs sont présentés par orientation; la numérotation correspond au système de suivi d'Emploi-Québec.

### Cibles de résultats par CLE (suite)

	<b>Lanaudière</b>	Berthierville	Joliette	Rawdon	Repentigny	Saint-Jean-de-Matha	Sainte-Julienne	Terrebonne
PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE EMPLOI	Poids relatif de cette clientèle	11,18%	13,24%	7,71%	20,65%	6,61%	13,08%	27,53%
10. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participants de l'assurance-emploi	6 827	763	904	526	1410	451	893	1880
16. Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	2 644	295	350	204	546	175	346	728
2. Prestations non versées par l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	8 122 000,00 \$							
PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE EMPLOI	Poids relatif de cette clientèle	14,01%	21,33%	12,39%	14,06%	7,14%	16,04%	15,05%
11. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, prestataires de l'assistance-emploi	4 302	603	917	533	605	307	690	647
17. Nombre de prestataires de l'assistance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	2 079	291	443	258	292	148	334	313
21. Taux d'emploi des prestataires de l'assistance-emploi ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	43,10%							
3. Prestations non versées par l'assistance-emploi suite à une activité d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	7 045 000,00 \$							
<b>L'amélioration de la situation des entreprises</b>								
	Poids relatif du CLE 2006-2007	11,92%	16,47%	8,90%	19,68%	6,40%	13,43%	23,20%
5. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives	211	25	35	19	42	13	28	49
4. Nombre de nouvelles ententes de qualification (programme d'apprentissage en milieu de travail)	169							

Source: Cibles initiales révisées 2006-2007, envoi de janvier 2006.

Les indicateurs sont présentés par orientation; la numérotation correspond au système de suivi d'Emploi-Québec.

## ANNEXE 3

### Table métropolitaine de Montréal

*« La Table métropolitaine de Montréal a pour mission de détecter les problématiques métropolitaines du marché du travail et d'établir des stratégies et des objectifs métropolitains en matière de main-d'œuvre et d'emploi. »*

Cinq régions administratives font partie, en tout ou en partie, du territoire métropolitain : Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal et Montérégie. Les représentants de ces cinq régions et de la table métropolitaine ont retenu trois secteurs d'intervention pour 2006-2007 :

- ⇒ La fabrication d'aliments et de boissons (SCIAN 311-3121)
- ⇒ La fabrication de matériel de transport, produits aérospatiaux (SCIAN 3364)
- ⇒ Les soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62)

Les travaux de la Table métropolitaine et des représentants des régions permettront d'enrichir le portrait des secteurs retenus, tout en visant la détermination de pistes concrètes d'action d'envergure métropolitaine ou propres à quelques régions de la RMR.

Les travaux tiendront compte des priorités locales et régionales ainsi que des aspects contextuels, tels le plan de développement économique de la CMM en regard des grappes concernées, la nouvelle stratégie de développement économique du gouvernement du Québec (L'Avantage québécois) et les conclusions de travaux comme ceux du groupe de travail sur le renouvellement des effectifs dans le secteur de la santé et des services sociaux.

La région de Lanaudière participe activement aux travaux de la Table métropolitaine de Montréal et de son comité de soutien. Les CLE concernés, notamment Repentigny et Terrebonne, seront étroitement associés aux réflexions et au développement des pistes d'action.

## ANNEXE 4

### Liste des centres locaux d'emploi de la région de Lanaudière (CLE)

#### MRC DE D'AUTRAY

Centre local d'emploi de Berthierville		MUNICIPALITÉS			
90, place du Marché Berthierville (Québec) J0K 1A0 Tél. : 450 836-6261 Télec. : 450 836-1029 Téléphone sans frais : 1 800 461-6261		Berthierville Lanoraie Lavaltrie La Visitation-de-l'Île-Dupas Mandeville Saint-Barthélemy Saint-Cléophas-de-Brandon Saint-Cuthbert		Saint-Didace Sainte-Élisabeth Sainte-Geneviève-de-Berthier Saint-Gabriel Saint-Gabriel-de-Brandon Saint-Ignace-de-Loyola Saint-Norbert	
Personnes occupées <sup>1</sup>	17 095	Prestataires de l'assurance-emploi <sup>2</sup>	1701	Prestataires de l'assistance-emploi <sup>3</sup>	1581

#### MRC DE L'ASSOMPTION

Centre local d'emploi de Repentigny		MUNICIPALITÉS			
Place Repentigny 155, rue Notre-Dame, bureau 25 Repentigny (Québec) J6A 5L3 Tél. : 450 585-6640 Télec. : 450 582-4996 Téléphone sans frais : 1 877 286-6840		Charlemagne L'Assomption L'Épiphanie (paroisse)		L'Épiphanie (ville) Repentigny Saint-Sulpice	
Personnes occupées <sup>1</sup>	53 825	Prestataires de l'assurance-emploi <sup>2</sup>	3142	Prestataires de l'assistance-emploi <sup>3</sup>	1587

#### Sources :

1. Personnes occupées : Statistique Canada, recensement de 2001, données corrigées de juin 2004.
2. Prestataires de l'assurance-emploi : Service Canada; moyenne de décembre 2004, mars, juin et septembre 2005.
3. Prestataires de l'assistance-emploi : prestataires sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; moyenne de septembre et décembre 2004, mars et juin 2005.

**Liste des centres locaux d'emploi  
de la région de Lanaudière (CLE)  
(suite)**

**MRC DE JOLIETTE**

<b>Centre local d'emploi de Joliette</b>		<b>Municipalités</b>			
409, rue Notre-Dame Joliette (Québec) J6E 3H5 Tél. : 450 752-6999 Télec. : 450 757-7905 Téléphone sans frais : 1 800 463-5434		Crabtree Joliette Notre-Dame-de-Lourdes Notre-Dame-des-Prairies Saint-Ambroise-de-Kildare		Saint-Charles-Borromée Sainte-Mélanie Saint-Paul Saint-Pierre Saint-Thomas	
Personnes occupées <sup>1</sup>	24 525	Prestataires de l'assurance-emploi <sup>2</sup>	2014	Prestataires de l'assistance-emploi <sup>3</sup>	2407

**MRC DE MATAWINIE**

<b>Centre local d'emploi de Rawdon</b>		<b>Municipalités</b>			
3486, rue Queen Rawdon (Québec) J0K 1S0 Tél. : 450 834-4453 Télec. : 450 834-1272 Téléphone sans frais : 1 877 502-4128		Chertsey Entrelacs Notre-Dame-de-la-Merci Rawdon		Saint-Alphonse-Rodriguez Saint-Côme Saint-Donat Sainte-Marcelline-de-Kildare	
Personnes occupées <sup>1</sup>	8 030	Prestataires de l'assurance-emploi <sup>2</sup>	1173	Prestataires de l'assistance-emploi <sup>3</sup>	1398

<b>Centre local d'emploi de Saint-Jean-de-Matha</b>		<b>Municipalités</b>			
231, rue Principale C.P. 240 Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0 Tél. : 450 886-1826 Télec. : 450 886-1838 Téléphone sans frais : 1 888 872-0048		Manawan Sainte-Béatrix Saint-Damien Sainte-Émélie-de-l'Énergie		Saint-Félix-de-Valois Saint-Jean-de-Matha Saint-Michel-des-Saints Saint-Zénon	
Personnes occupées <sup>1</sup>	8 325	Prestataires de l'assurance-emploi <sup>2</sup>	1006	Prestataires de l'assistance-emploi <sup>3</sup>	806

**Sources :**

1. Personnes occupées : Statistique Canada, recensement de 2001, données corrigées de juin 2004.
2. Prestataires de l'assurance-emploi : Service Canada; moyenne de décembre 2004, mars, juin et septembre 2005.
3. Prestataires de l'assistance-emploi : prestataires sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; moyenne de septembre et décembre 2004, mars et juin 2005.


**Liste des centres locaux d'emploi  
de la région de Lanaudière (CLE)**  
(suite)

**MRC DE MONTCALM**

Centre local d'emploi de Sainte-Julienne		Municipalités			
2495, rue Cartier Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0 Tél. : 450 831-4222 Télec. : 450 831-8439 Téléphone sans frais : 1 800 363-8645		Saint-Alexis (paroisse)      Saint-Liguori Saint-Alexis (village)      Saint-Lin-Laurentides Saint-Calixte      Sainte-Marie-Salomé Saint-Esprit      Saint-Roch-de-l'Achigan Saint-Jacques      Saint-Roch-Ouest Sainte-Julienne			
Personnes occupées <sup>1</sup>	16 530	Prestataires de l'assurance-emploi <sup>2</sup>	1990	Prestataires de l'assistance-emploi <sup>3</sup>	1810

**MRC DES MOULINS**

Centre local d'emploi de Terrebonne		Municipalités			
1590, chemin Gascon Terrebonne (Québec) J6X 3A2 Tél. : 450 471-3666 Télec. : 450 964-9196 Téléphone sans frais : 1 877 286-4404		Mascouche Terrebonne			
Personnes occupées <sup>1</sup>	57 410	Prestataires de l'assurance-emploi <sup>2</sup>	4188	Prestataires de l'assistance-emploi <sup>3</sup>	1699

Direction régionale Emploi-Québec Lanaudière  40, rue Gauthier Sud Bureau 2000 Joliette (Québec) J6E 4J4	Téléphone : 450 752-6888 1 877 465-1933 Télécopieur : 450 755-1926   <a href="http://emploiquebec.net/francais/imt/">http://emploiquebec.net/francais/imt/</a>
---	--

**Sources :**

1. Personnes occupées : Statistique Canada, recensement de 2001, données corrigées de juin 2004.
2. Prestataires de l'assurance-emploi : Service Canada; moyenne de décembre 2004, mars, juin et septembre 2005.
3. Prestataires de l'assistance-emploi : prestataires sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; moyenne de septembre et décembre 2004, mars et juin 2005.

## ANNEXE 5

### Liste des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière Février 2006

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Organismes communautaires et milieu de la formation	Milieu ministériel
<b>Cécile Croze</b> Trésorière Conseil central de Lanaudière (CSN)	<b>Claude Gauthier</b> Directeur des ressources humaines et planification Papiers Scott Itée	<b>Milieu de la formation</b>  <b>Francine Lebeau</b> Directrice générale adjointe Commission scolaire des Samares	<b>Membre d'office</b>  <b>Jacques Paré</b> Directeur régional Emploi-Québec Lanaudière
<b>Yves Raymond</b> Agent d'affaires Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (FTQ)	<b>Isabelle Rivest</b> Coordonnatrice aux ressources humaines Filochrome inc.	<b>Jean-M. Poirier (vice-président)</b> Directeur général Cégep régional de Lanaudière	<b>Observateurs</b>  <b>Lauraine Langlois</b> Directrice régionale Ministère de l'Éducation du Québec Laval-Laurentides-Lanaudière
<b>Daniel Tessier</b> Président Conseil central de Lanaudière (CSN)	<b>Marie-Hélène Gladu</b> Responsable des ressources humaines Portes Belhumeur inc.	<b>Heather Cregg</b> Vice-présidente Syndicat de l'enseignement du Lanaudière	<b>Daniel Boutin</b> Directeur régional Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche de Lanaudière
<b>Claude Rivest (vice-président)</b> Directeur du Centre d'emploi agricole de Lanaudière Fédération de l'UPA de Lanaudière	<b>Réjean Fontaine</b> Directeur régional Rive-Nord Desjardins Capital de risques		<b>Serge Tétreault</b> Directeur régional Immigration Québec Laval, Laurentides et Lanaudière
<b>Lucie Clément</b> Conseillère régionale (FTQ) Laurentides-Lanaudière	<b>André Brouard</b> Directeur des ressources humaines du développement organisationnel Louisiana Pacific Canada Ltd.	<b>Milieu des organismes communautaires</b>  <b>Darllie Pierre-Louis</b> Directrice générale Buffet Accès Emploi EI	
	<b>Mireille Lepage-Cyr (présidente)</b> Groupe RH Plus	<b>Denise Vandembroucke</b> Directrice générale La CLEF Centre Lanaudière d'emploi pour femmes	

## ANNEXE 6

### Liste des principaux partenaires

Emploi-Québec Lanaudière collabore étroitement avec différents partenaires qui fournissent des services spécialisés complémentaires à ceux qui sont offerts par les centres locaux d'emploi. Ces partenaires collaborent à la réalisation de la mission et à l'atteinte de résultats d'Emploi-Québec.

#### **PARTENAIRES DU FORUM RESSOURCES EXTERNES**

Atelier du Seigneur Masson  
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) D'Autray-Joliette  
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) des Moulins  
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) de L'Assomption  
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) de Matawinie  
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) de Montcalm  
Centre Point d'appui de Lanaudière (SEMO Essor II)  
Club de recherche d'emploi Lanaudière  
Fédération de l'UPA de Lanaudière  
Ferme-école Desjardins de Lanaudière  
La CLEF, Centre Lanaudière d'emploi pour femmes et Perspectives nouvelles inc.  
Le Buffet Accès Emploi EI  
Le Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière  
Maison d'hébergement Jeunesse Rolland-Gauvreau (L'Annexe à Rolland)  
Parachute Projets inc.  
Pinart international

#### **PARTENAIRES SOCIOÉCONOMIQUES**

Cégep régional de Lanaudière  
Centre local de développement de la MRC de D'Autray  
Centre local de développement de Joliette  
Centre local de développement de la MRC de L'Assomption  
Centre local de développement de la Matawinie  
Centre local de développement de Montcalm  
Centre local de développement économique des Moulins  
Comité régional pour la valorisation de l'éducation  
Commission scolaire des Samares  
Commission scolaire des Affluents  
Conférence régionale des élus  
Immigration Québec  
Lanaudière économique  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exploitation  
Service Canada

## ANNEXE 7

### Le marché du travail, région de Lanaudière

Tableau synthèse \*

	Québec	Lanaudière	Municipalités régionales de comté					
			D'autray	Joliette	L'Assomptior	Matawinie	Montcalm	Des Moulins
Population totale: groupe d'âge <sup>1</sup>	7 237 480	388 495	38 345	54 165	103 980	43 175	38 740	110 090
° 0-14	1 291 585	79 520	7 435	9 170	21 860	7 240	7 970	25 845
° 15-34	1 871 260	91 700	8 570	12 805	24 815	8 060	8 805	28 645
° 35-64	3 114 820	175 405	16 990	24 165	47 975	20 340	17 340	48 595
° 65 et +	959 810	41 845	5 350	8 025	9 315	7 540	4 625	6 990
Nombre de familles monoparentales <sup>2</sup>	335 595	16 390	1 630	2 735	4 240	1 610	1 560	4 620
Taux de familles monoparentales <sup>1</sup>	16,6	14,4	14,6	17,9	13,8	12,5	14,0	14,3%
Revenu annuel moyen des ménages <sup>1</sup>	49 998	51 024	42 656	45 720	60 400	39 379	41 239	57 495
Niveau de scolarité % des personnes sans diplôme d'études <sup>2</sup>	31,7	35,5	42,2	34,2	28,6	45,0	46,2	32,5
Population active <sup>1</sup>	3 742 485	199 150	18 265	26 715	56 670	18 520	18 285	60 695
Personnes occupées <sup>1</sup>	3 434 265	185 740	17 090	24 525	53 825	16 360	16 530	57 410
Taux de chômage <sup>1</sup>	8,2	6,7	6,4	8,2	5,0	11,7	9,6	5,4
Taux d'activité <sup>1</sup>	64,2	65,6	60,6	62,0	69,7	52,3	60,3	72,6
Taux d'emploi <sup>1</sup>	58,9	61,1	56,7	56,9	66,2	46,2	54,5	68,7
Nombre d'employeurs <sup>3</sup>		14 444	2 071	2 696	3 782	1 929	1 138	2 828
Nombre d'employés <sup>3</sup>		123 335	13 910	31 190	28 777	13 658	8 548	27 252
Nombre de prestataires de l'assurance-emploi <sup>4</sup>	278 616	14 813	1 670	1 986	2 922	2 257	2 021	3 958
Taux de prestataires de l'assurance-emploi <sup>4</sup>	5,6%	5,6%	6,6%	5,4%	4,0%	8,0%	7,8%	5,1%
Nombre de prestataires de l'assistance emploi <sup>5</sup>	390 090	15 779	1 961	3 822	2 368	3 210	1 876	2 542
Taux des prestataires de l'assistance-emploi <sup>5</sup>	7,9%	5,9%	7,7%	10,5%	3,3%	11,4%	7,2%	3,3%

\* La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

#### Sources :

1. Statistique Canada, Recensement 2001. Compilation spéciale Emploi-Québec, Direction régionale Lanaudière.
2. Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.
3. Système national d'information sur le marché du travail (SNIMT), RHDCC-CRHC Repentigny, mai 2004.
4. Service Canada. Moyenne mobile du nombre de prestataires de l'assurance-emploi pour les mois d'avril, mai et juin 2005. (2<sup>e</sup> trimestre 2005)
5. Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, mars 2005.

- ❖ Taux d'assurance-emploi : Nombre de prestataires de l'assurance-emploi par rapport à la population totale de 15 à 64 ans du recensement de 2001.
- ❖❖ Taux d'assistance-emploi : Nombre total de prestataires de l'assistance-emploi (incluant les 3 catégories: avec contraintes sévères à l'emploi, avec contraintes temporaires à l'emploi et sans contraintes à l'emploi) au mois de mars 2005 par rapport à la population totale des 15 à 64 ans du recensement de 2001.

